

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITÉ RIVIÈRE

Mardi 16 septembre 2014

Lieu : Peillon – Salle « la Sousta »

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte
- ↳ État d'avancement des actions (2010-2014)
- ↳ Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?

Pierre-Charles MARIA, Président du Comité Rivière et du Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP), ouvre la séance à 9h50. Il remercie l'ensemble des participants et excuse l'absence de l'Agence de l'eau qui malheureusement pour des questions d'agenda ne pouvait pas être représentée. Il présente l'ordre du jour.

Historique du Contrat de rivière des Paillons (2010-2015) et rappel du contexte

P-C.MARIA, rappelle que le Contrat de rivière des Paillons est un programme de 64 actions concernant le bassin versant des Paillons visant à améliorer la qualité de l'eau (Volet A), à restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel (Volet B1), à assurer la protection contre les crues (Volet B2), à mieux connaître la ressource en eau (Volet B3), à sensibiliser et à communiquer (Volet C)

C'est un programme d'actions de 15,7 M€ , porté par le Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP) en partenariat avec le SIVOM Val de Banquière grâce aux soutiens de l'État, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, de la Région Provence Alpes Côte d'azur, du Conseil Général des Alpes Maritimes et de l'Europe. Les actions sont menées par plusieurs maîtres d'ouvrages.

Le Contrat de Rivière des Paillons a été signé le 25 octobre 2010, pour une durée d'exécution de cinq ans (2010-2015). Un bilan à mi-parcours a eu lieu en 2013.

État d'avancement des actions - 2010-2014

Emilie DEHESDIN, chargée de missions au SIP, présente l'état d'avancement des actions du Contrat de rivière entre 2010 et 2014. Pour chacun des 5 volets, un bilan est dressé ainsi qu'un état des lieux des actions réalisées ou engagées. (Cf. **Présentation du Comité de rivière**).

• Volet A -Amélioration de la qualité des eaux

En quelques chiffres (2010-2014)

- Sur 16 actions : 5 actions terminées - 7 actions engagées - 4 actions à lancer d'ici 2015
- 7,4 M€ HT aidés par l'agence de l'eau (28%) et le CG06 (24%)

Le volet A est un volet important du Contrat. Les 16 actions prévues représente un montant de 7,4 M€ soit 49% de l'enveloppe financière totale du Contrat de rivière des Paillons. L'avancement des projets du volet A montre une forte implication des acteurs pour l'amélioration de la qualité de l'eau des Paillons puisque que 75% des actions sont lancées dont 5 sont déjà terminées et 1,8 M€ ont été investis pour :

- la réhabilitation de la STEP de L'Escarène (A11) depuis 2011 ;

- l'amélioration des traitements des stations d'épuration de Lucéram et Peille depuis 2010 d'une part, et 2013 d'autre part (A13 & A14) -
- le raccordement du lycée de Drap à l'assainissement collectif assuré par le SICTEU en 2012 ;
- et la finalisation du schéma directeur d'assainissement de la vallée du Paillon dès 2010 qui permet au SICTEU d'avoir une doctrine d'actions sur le territoire.

Les projets en cours ou en cours de lancement ont été présentés :

- la commune de Lucéram va lancer la maîtrise d'œuvre pour la création d'une nouvelle station d'épuration (A15) avant la fin de l'année 2014.
 - la commune Berre-les-Alpes va lancer la maîtrise d'œuvre pour la création d'une nouvelle station d'épuration (A16) avant la fin de l'année 2014 et prévoit les travaux pour 2015.
 - la commune de Touët-de-L'Escarène a choisi de créer une station d'épuration sur la commune pour mettre en place un assainissement collectif (A21). Des points techniques et fonciers (terrain) doivent encore être précisés.
 - le SICTEU continue d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration de Drap et d'installer un sécheur solaire pour valoriser les boues d'épuration (A12) à l'horizon 2015. Il projette également de s'engager avant la fin de l'année dans une démarche collective avec le SIP, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'Agence de l'eau pour réduire les rejets industriels dans le réseau d'assainissement. Des métaux lourds sont en effet retrouvés dans les boues et sont néfastes pour le fonctionnement de la station et l'environnement. Cette opération est en attente de signature (fin 2014). Elle concernera les zones d'activités et industrielles situées sur les communes de Cantaron, Contes et Drap.
 - La Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) travaille également sur le sujet avec la démarche « Eaux Top », démarche collective qui a été lancée en début d'année sur les communes de Nice, La Trinité et Saint-André de La Roche. Elle travaille également sur la problématique des graisses dans le réseau avec une démarche concernant les rejets des établissements de la restauration.
- Par ailleurs, la MNCA, cherche actuellement une solution pour le traitement des rejets issus de l'usine d'eau potable de super-rimiez. Des préleveurs ont été installés cette année au droit des rejets et les analyses permettront en 2015 de préconiser une filière de traitement adaptée.

• Point sur l'état des milieux

E.DEHESDIN présente l'étude sur la qualité des eaux des Paillons de l'année 2012 réalisée en régie par le service d'hydrobiologie du Conseil Général des Alpes Maritimes, publiée en janvier 2014 (action B321). La campagne a permis d'analyser les paramètres physico-chimiques et hydrobiologiques (invertébrés, diatomées, poissons) et a pu être comparée à celle réalisée en 2005.

Les conclusions de l'étude sont plutôt positives puisque globalement les eaux des Paillons sont de qualités satisfaisantes avec une amélioration générale de la qualité des eaux. Les analyses reflètent néanmoins des pollutions en nutriments montrant l'impact des rejets des stations d'épuration notamment celle de Drap et dans une moindre mesure celles de Lucéram et de L'Escarène. Par ailleurs, les peuplements d'invertébrés montrent une nette amélioration des eaux en aval de la STEP de L'Escarène où la modernisation a eu un réel effet bénéfique sur la charge organique. Il y a une nette amélioration également de la qualité des eaux sur la Banquière par rapport à 2005 où il y a un retour à l'état naturel avec une atteinte d'un bon état suite à l'effacement des unités épuratoires de Levens et de Tourette-Levens. La présence de l'écrevisse à pattes-Blanches, espèce bio-indicatrice, sur l'amont des Paillons confirme la nette amélioration de la qualité des eaux et le potentiel écologique des Paillons.

- **Volet B1 - Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel**

En quelques chiffres (2010-2014)

- Sur 15 actions : 5 actions terminées - 5 actions engagées - 5 actions à lancer d'ici 2015
- 2,4 M€ aidés par l'Agence de l'eau (32%), la Région PACA (27%) et le CG06 (9%)

L'avancement des actions de préservation et de valorisation du milieu naturel est globalement satisfaisant avec 66% des actions engagées dont 5 terminées, telles que :

- la restauration des berges et la création en 2013 par le SIP d'un espace de détente, le « parc de l'Aïga que canta », en bordure du Paillon à L'Escarène (B121). Le SIP a également étudié la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans les traversées de Drap et Contes grâce à deux études préalables (B122-B124).
- l'inventaire du patrimoine lié aux milieux aquatiques sur plusieurs communes du bassin, réalisé grâce au partenariat entre l'association pour le développement du Pays des Paillons et le Master Gestion de l'Environnement et du Développement Durable de l'Université de Nice.

Concernant les actions en cours :

Christophe DUPUY, Directeur du SIP, présente le programme de restauration et d'entretien de la ripisylve des Paillons (B111). Il indique que les travaux consistent à effectuer des abbattages et débroussaillages sélectifs afin de rétablir le libre écoulement des eaux et garantir les rôles de la ripisylve. Les interventions concernent essentiellement les zones urbanisées. Depuis 2010, 60 km de berges ont été traitées et 330 000€HT investis. Il précise qu'à l'automne, les travaux d'entretien de la végétation seront menés sur Nice, sur le Laghet, au niveau du Pont de Peille, sur La Grave de Peille et au niveau de la traversée de L'Escarène. C.DUPUY souligne qu'à partir de l'année prochaine, l'Agence de l'eau ne financera plus cette opération.

Prochainement, le SIP va également lancer la consultation pour réaliser une étude de restauration de la continuité écologique des Paillons (B131). L'objectif est d'étudier l'impact des obstacles à l'écoulement (les seuils) sur la continuité piscicole (migration poisson) et sur la continuité sédimentaire (protection contre les crues). Cette étude est fortement soutenue par l'Agence de l'eau RMC et la Région PACA.

C.DUPUY, indique que le SIP travaille parallèlement sur la restauration et la franchissabilité du seuil n°2 de Contes. Ce seuil de 7m a été considéré comme prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement. Les travaux ont pour objectif de réhabiliter l'ouvrage en réduisant sa pente et en adaptant la rugosité pour favoriser la migration de l'Anguille.

- **Volet B2 - Assurer la protection contre les crues**

En quelques chiffres (2010-2014)

- Sur 18 actions : 7 actions engagées - 11 actions à lancer d'ici 2015
- 3,9 M€HT

Les actions de ce volet accusent un certain retard faute d'un apport financier suffisant. C'est pourquoi parallèlement au volet B2 du contrat de rivière, un autre programme concernant la protection contre les crues appelé PAPI (Programme d'actions pour la prévention des inondations) a été mis en œuvre. Ce programme va permettre une participation financière de l'État (44%). Il est en cours de signature par le Préfet. 5 actions communes au Contrat de rivière et au PAPI vont pouvoir être lancées dès sa signature.

La société VICAT en charge de l'action B234, intervient actuellement dans les cluses du Paillon de l'Escarène pour enlever les matériaux excédentaires présents dans le lit. Ces matériaux sont issus de l'activité de la carrière et peuvent présenter un risque pour l'aval en cas de crue.

Syndicat Intercommunal des Paillons

750, avenue de l'Hôtel de Ville - Sainte-Thècle - 06440 Peillon
Tel : 04 97 08 37 28 - Fax : 04 93 79 87 65 - si.paillons@orange.fr - www.riviere-paillons.fr

- **Volet B3 - Contribuer à la gestion de la ressource en eau**

En quelques chiffres (2010-2014)

- Sur 7 actions : 1 action terminée - 3 actions engagées - 3 actions à lancer d'ici 2015
- 0,8 M€

Les actions prioritaires sont lancées.

Anne-Laure THAON, du service Eau à la direction de l'environnement au Conseil Général des Alpes Maritimes, présente l'étude engagée par le CG06 concernant la connaissance des eaux souterraines du bassin versant des Paillons (B311). Cette action prioritaire est financée à 80% par l'Agence de l'eau RMC. Les objectifs sont, d'une part, mieux connaître les interactions entre les eaux souterraines et superficielles pour pouvoir peut-être expliquer les assèchs chroniques des Paillons, d'autre part, étudier avec précision la nappe souterraine des « massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises ». Cette ressource est considérée comme stratégique par le SDAGE RM. Cette étude qui se déroulera entre 2014 et 2016 déterminera les volumes exploitables, les dispositifs de suivis (réseau piézométrique) à mettre en place et la stratégie de gestion avec les zones prioritaires à préserver. En amont et en parallèle de l'étude, le CG06 réalise en régie le suivi des eaux superficielles (débits) et la mise en place d'un premier réseau de piézomètres (nappe alluviale, nappe jurassique...) afin que le bureau d'étude puisse avoir des données sur lesquelles s'appuyer pendant l'étude.

- **Volet C - Coordonner, sensibiliser et évaluer le contrat de rivière**

En quelques chiffres (2010-2014)

- Sur 8 actions : 7 actions engagées - 1 action à lancer d'ici 2015
- 1,2 M€

Les actions engagées sont des actions pluriannuelles réalisées tout au long du Contrat de rivière comme les postes d'animation et de coordination de la démarche.

Des sensibilisations scolaires sont également réalisées chaque année dans 4 classes. Sept demi-journées en classe et une journée sur le terrain sont dispensées par la Fédération de pêche des Alpes maritimes pour sensibiliser les élèves à la préservation des milieux aquatiques et leurs faire découvrir la pêche.

Par ailleurs, depuis 2013, une exposition interactive pour faire découvrir les Paillons a été créée. E.DEHESDIN rappelle que le prêt est gratuit pour les partenaires de la démarche, elle invite les structures intéressées à contacter directement le SIP. Le planning programmé jusqu'en mai 2015 est présenté.

- **Bilan global**

A ce jour, 61% des actions sont réalisées ou commencées et 24 actions restent à lancer. Sur ces 24 actions, 11 d'entre elles concernent les projets de protection contre les crues qui ont marqué un temps le pas en raison de la mise en œuvre du PAPI-Paillons.

Malgré un bilan satisfaisant, le territoire doit rester mobilisé et continuer à s'engager dans la réduction des pollutions et des pressions sur le milieu.

- **Interventions**

DDTM06

E.DABENE, adjoint au chef du service eau et risque à la DDTM06, indique que les services de l'État ont besoin d'être plus souvent informés des actions en cours notamment pour les projets concernant l'assainissement (volet A). Il rappelle la nécessité de mettre rapidement aux normes les unités des traitements sous peine de mise en demeure.

CCI NCA

Mélissa ALLARD, conseillère entreprises eau à la CCI NCA, souligne la volonté de la CCI de lancer l'opération collective sur le territoire des Paillons (A33). La CCI souhaite en effet pouvoir développer une économie durable sur le territoire. C'est pourquoi elle met à disposition les moyens humains nécessaires pour pouvoir proposer à ses entreprises affiliées des solutions techniques durables économiquement et environnementalement. C'est actuellement une priorité. Le rôle des chambres consulaires dans ce partenariat sera d'accompagner les entreprises dans leurs projets de mise en conformité et d'amélioration qu'il faut entreprendre pour la bonne santé du système d'assainissement et par conséquent du milieu naturel.

Région PACA

Cécile PITTET, chargée de mission au service eau et milieux aquatiques de la Région PACA, rappelle que la Région soutient les travaux d'entretien de la ripisylve qui représente une priorité pour la prévention des inondations. Une autre des priorités de la Région est d'engager une réflexion autour de la continuité écologique. Au vu du chantier à mettre en œuvre sur la région sur cette thématique, le conseil régional a sollicité l'Europe afin de pouvoir proposer aux porteurs de projets des financements complémentaires au travers des fonds FEDER. La région attend une réponse de l'Europe pour le mois de décembre.

Fédération de pêche des Alpes Maritimes

Christophe BARLA, Directeur de la Fédération de pêche des Alpes Maritimes, se félicite de l'amélioration de la qualité des eaux sur certains secteurs. La présence de population d'écrevisse à pattes blanches sur Bendejun prouve que la suppression de rejets a un réel impact positif sur la qualité du milieu. Néanmoins, outre les pollutions organiques dues aux rejets des stations d'épuration, il souligne également la présence importante de PCB sur Drap et La Trinité impliquant une interdiction préfectorale de consommer du poisson sur ces secteurs. Par ailleurs, concernant l'étude sur la continuité, il signale la nécessité de bien mener une réflexion préalable sur la pertinence de faire remonter certaine espèce sur l'amont des Paillons. Il souligne également la présence importante de plantes envahissantes dans le lit des Paillons et la nécessité de les prendre en compte dans le cadre de l'entretien de la ripisylve. Sont concernées le Buddleia (arbre à papillons) et la Renouée du Japon.

SIP

C.DUPUY, directeur du SIP, indique que le syndicat a réalisé des analyses des teneurs en PCB sur Drap. Parallèlement la ville de Nice en a réalisé sur Nice. Les résultats des analyses permettaient les dépôts de galets sur les plages de Nice. Il précise que les analyses impliquant l'interdiction préfectorale ont probablement été faites à proximité d'un ancien site de stockage de pyralène situé sur La Trinité. Concernant la renouée du Japon, il indique également que les conditions hydrologiques favorables de ces dernières années, ont favorisé son expansion. Dans le cadre des travaux d'entretien, le SIP demande à l'entreprise de ne pas toucher à cette espèce pour ne pas contribuer à sa dissémination.

Communes de Contes

Francis TUJAGUE, Maire de Contes, rappelle que dans le cadre des interventions pour favoriser la continuité piscicole, il ne faut pas oublier l'intérêt initial des ouvrages faisant obstacles à l'écoulement. C'est la priorité par rapport à la remontée de l'anguille. Ces seuils construits il y a des décennies ont permis de maintenir le profil

Syndicat Intercommunal des Paillons

750, avenue de l'Hôtel de Ville - Sainte-Thècle - 06440 Peillon
Tel : 04 97 08 37 28 – Fax : 04 93 79 87 65 – si.paillons@orange.fr – www.riviere-paillons.fr

en long du Paillon. Le Seuil n°2 de Contes par exemple fait parti d'un système à l'équilibre et protège les aménagements amont. Dans le cadre des interventions d'entretien de la Ripisylve qui sont récurrentes, F.TUJAGUE, demande si les travaux ne pourraient pas consister à enlever les souches afin de réduire les chances de reprise des sujets.

Quelles perspectives de gestion concertée des Paillons au delà de 2015 ?

C.DUPUY, Directeur du SIP présente la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) obligatoires pour les EPCI à fiscalité propre à partir du 1^{er} janvier 2016 (loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014). Il présente le cas des Paillons où deux structures vont se voir confier la compétence : la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté de communes du Pays des Paillons. La loi prévoit la possibilité de déléguer la compétence à des syndicats mixtes appelés EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Ils auront en charge la gestion opérationnelle d'un bassin versant. Le SIP en tant que syndicat intercommunal devra être dissous et pourra éventuellement évoluer en tant qu'EPAGE. Plusieurs décrets d'application sont en attentes. C.DUPUY conclue sur le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et notamment sur l'article concernant la responsabilité financière.

Clôture de séance

Pierre-Charles MARIA, Président du SIP et du Comité de rivière, après avoir excusé l'absence de l'Agence de l'eau, donne lecture de lettre transmise par Gaëlle BERATUD, directrice de la délégation PACA Corse (extraits):
« Concernant l'état d'avancement, je me félicite de l'aboutissement prévu de l'opération collective pour la réduction des pollutions dispersée de la vallée du Paillon. [Elle] permettra de rentrer dans une phase opérationnelle [...] . Par ailleurs, le SIP s'engage en 2014 dans une étude sur la continuité écologique des Paillons. Cette étude permettra d'avoir une vision à l'échelle du bassin versant des enjeux de continuité pour les espèces piscicoles, mais aussi de la question du transport solide. C'est une priorité pour l'agence de l'eau ; c'est pourquoi dans le cadre de l'avenant au contrat, l'agence a décidé de financer en contrepartie l'entretien de la végétation [...] et de contribuer ainsi à la prévention des inondations ».

« J'attire votre attention sur l'intérêt de conserver, dans le cadre de [la nouvelle compétente GEMAPI], une gestion à l'échelle du bassin versant qui seule permet une approche cohérente amont-aval des enjeux sur les milieux aquatiques mais aussi les inondations. »

P-C. MARIA, invite les communes et les maîtres d'ouvrages à se mobiliser pour que les actions prévues soient menées à bien tant que les financements sont disponibles.

La séance est levée à 12h00.

Liste des personnes présentes

Nom	Structure
ALLARD Méliissa	CCI NCA - Conseillère Eau
AMOROTTI Serge	Élu à la Chambre d'agriculture 06
ARDISSON Marcel	Adjoint au Maire de Tourrette-Levens
ANTOINE Pierre-Laurent	VICAT
BARLA Christophe	Fédération de pêche 06 -Directeur
BARRAYA Solange	Adjointe au Maire de St André de la Roche
BELOKAPOV Catherine	SIVOM Val de Banquière -Service communication
BIENVENU Julien	ADPP - chargé missions
BONSIGORE Pascal	Vice Président du SIVOM Val de Banquière
BRUZZONE Cyril	SIVOM Val de Banquière - Chargé mission environnement
CAISSON Gilbert	Adjoint au maire de Blausasc
CALMET Michel	Maire de Lucéram
CAMPOS Philippe	SILCEN - Technicien eau potable
CASTEJON Charlotte	Métropole Nice Côte d'Azur -- Responsable cellule industrielles
CECCARELLI Fabrizio	CCPP - Chargé de missions aménagement
DABENE Eric	DDTM - Service eau et risque
DALLONI Jean-Louis	Adjoint au Maire de Lucéram
DEHESDIN Emilie	SIP - Chargée de missions
DORGIGNE Yannick	MNCA - DPGR
DUPERRET Nicolas	Chambre des métiers (CMA06) - Conseiller qualité eaux
DUPUY Christophe	SIP, Directeur
ELLUL Béatrice	Adjointe au Maire de Peille
FABRE Jean-François	MNCA - DEAQM
FERNANDEZ-BARAVEX Emmanuelle	Adjointe au Maire de La Trinité - Conseillère métropolitaine
FRAGNI Jessica	MNCA - Chargée études
FRERE Alain	Maire de Tourette Levens
FRERY Bruno	VICAT- Directeur usine La Grave de Peille
GREGIS Jean-Jacques	Mairie de Peille - Technicien STEP
HENNEBERT Maxime	ADPP- Chargé de missions
JUND Sabine	Conseil Régional PACA -Chargées missions risque
KALUZYNY Christelle	Fédération de pêche 06 - Responsable service EEDD
KHALDI BOUOUGUROM Fatima	Adjointe au Maire de Nice - Conseillère métropolitaine
LORETZ Elodie	Adjointe au Maire de Contes
MAQUARD Françoise	Présidente de l'association GADSECA
MARI Edmond	Président CCPP, Maire de Châteauneuf Villevieille
MARIA Pierre-Charles	Président du Comité et du SIP
MOUHAD Odette	GADESCA-FARE-SUD-Administratrice
LAVAGNA Maurice	Maire de Levens, Président du SILCEN
LEFEBVRE Léa	DDTM06
MARTINEZ Bernard	Adjoint au Maire de Berre les Alpes
NARDELLI Robert	Président du SICTEU - Maire de Drap
PALLESCCO Serge	SICTEU, Responsable Assainissement
PASCAL Michel	ONEMA
PIAZZA Cyril	Maire de Peille
PINET	Mairie de La Trinité - DGS
PITTET Cécile	Région PACA - Chargée de mission eau aménagement
RIBIERE Alain	Mairie de Coaraze - Conseillé
ROUSSEL Yoann	Mairie de Levens - Directeur service technique

Syndicat Intercommunal des Paillons

750, avenue de l'Hôtel de Ville - Sainte-Thècle – 06440 Peillon

Tel : 04 97 08 37 28 – Fax : 04 93 79 87 65 – si.paillons@orange.fr-www-riviere-paillons.fr

SANSON Claire	MNCA - Responsable service hydraulique et pluvial
THAON Anne-Laure	Conseil Général 06 - SATEP
TUJAGUE Francis	Maire de Contes
VALLAURI Jean-Claude	Adjoint au Maire de l'Escarène
VERAN Antoine	Maire de Levens
53 personnes présentes	

Liste des personnes excusées	
BARRET Pierre	Agence de l'Eau RMC - Responsable unité "littoral"
BAUDIN Bernard	Adjoint au Maire de Nice
BERTHAUD Gaëlle	Agence de l'eau RMC - Directrice délégation régionale
BLANC Georges	Mairie de Touët de L'Escarène - Adjoint
CIOTTI Eric	Président du Conseil Général 06
CREULY Françoise	MNCA - Service eau environnement
ELBOUDALI Bénédicte	CCI - Chargée de mission environnement
ESTROSI Christian	Président MNCA, Maire de Nice
FLOURY Claire	Agence de l'Eau RMC - Chargée d'Interventions 06
FONTAINE Glibert	VICAT - Responsable environnement
JACOB Joëlle	Adjointe au Maire de Cantaron
LEONELLI Pierre-Paul	Adjoint au Maire de Nice, Conseiller Métropolitain
MAUREL Jean-Michel	Maire de Duranus
MORINI Mélanie	Mairie de Drap - Conseillère
PIEL Gérard	Région PACA - Conseiller Régional
RUSSO Alexandra	Adjointe au Maire de Drap - Élu au SICTEU
SCHEIDECKER Nicolas	CG06 - hydrobiologiste
THOMASSIN Patrice	CG06 - Service des aides aux collectivités
VAUZELLE Michel	Président de la Région PACA